



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de TURCHETTI (Mario), ARAUJO (Nicolas de), « Avant-propos », *Les Six Livres de la République / De Republica libri sex*, Livre second - Liber II, BODIN (Jean), p. 17-19

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09841-6.p.0017](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09841-6.p.0017)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVANT-PROPOS

L'auteur a confié à son deuxième livre de *La République* ses réflexions les plus originales et les plus élaborées, qui concernent les fondements de son système juridico-politique, dont les principaux sont l'indivisibilité de la souveraineté, la différence entre État et gouvernement, le refus des régimes mixtes de gouvernement et la nette distinction entre régime despotique (monarchie seigneuriale) et régime tyrannique (monarchie tyrannique), lequel seul peut, sous certaines conditions, légitimer le droit de résistance et le tyrannicide. Toute importante qu'elle soit pour l'histoire de la pensée politique, non seulement occidentale, cette distinction « vitale », à notre connaissance n'a jamais été appréciée à sa juste valeur par les spécialistes de Bodin, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. C'est principalement – mais pas uniquement – sur les trois premiers points que les critiques et les éloges des lecteurs contemporains de Bodin et ceux des siècles à venir se sont concentrés jusqu'à aujourd'hui.

En notre qualité d'éditeur scientifique et de commentateur, nous nous sommes fait un devoir, sinon un plaisir, de comprendre et d'expliquer – dans les limites de nos possibilités – le message de Bodin à travers Bodin lui-même, en appliquant une méthodologie rigoureuse qui, au moins dans une première phase (A), impose de ne recourir qu'aux sources, aux auteurs et aux problématiques de son époque, y compris les sources antérieures dont il pouvait avoir connaissance, donc jusqu'aux années 1590. Un monde culturel de bien plus de deux millénaires, compte tenu de l'ampleur de sa propre culture, dont on n'a pas encore réussi à définir les frontières. Ce choix méthodologique nous a obligés, toujours dans un premier moment, à limiter les problématiques, même dans la terminologie utilisée. Par exemple, nous faisons rarement référence aux courants de pensée à la mode aujourd'hui comme le « constitutionnalisme<sup>1</sup> », mais quelques fois, pour des raisons évidentes, nous évoquons l'« absolutisme ».

---

1 Voir ci-dessous, n. 93.

Dans une deuxième phase (B), il est clair que des comparaisons avec des auteurs qui l'ont suivi et qu'il ne pouvait pas connaître, tels que Hobbes, Locke ou Montesquieu et bien d'autres, donnent lieu à un discours cohérent, inscrit dans la perspective de l'histoire qui embrasse tous les domaines de la pensée : juridique, théologique, politique, institutionnel, philosophique ou d'autre nature. L'important est de ne pas confondre les deux phases, de ne pas s'égarer dans les deux perspectives historiques distinctes et, concrètement, de ne pas rendre responsable un auteur de la deuxième moitié du xvi<sup>e</sup> siècle des insuffisances et des erreurs dues au fait qu'il n'a pas compris ou fourni des solutions qui s'imposeront avec évidence aux auteurs des siècles suivants.

C'est pourquoi, en ouvrant cette édition du livre II, le plus concis des *Six livres de la République*, le lecteur s'étonnera peut-être d'y trouver une introduction aussi dense, dans laquelle nous avons abordé les problèmes les plus discutés, et affronté les questions les plus graves pour lui et pour nous (sans oublier la distance qui nous sépare), en essayant de pénétrer dans un monde culturel où les interactions sont difficilement détectables – au moins pour nous, avouons-le. Par exemple, à propos de la notion d'unité et d'indivisibilité, qui ne se borne pas pour l'auteur à la sphère juridique, nous avons tenté (ch. I) de saisir les mondes différents, philosophique, géométrique, théologique, numérologique, cabalistique, psychologique, dans lesquels Bodin semble, d'après ce qu'il écrit, avoir voyagé et séjourné souvent, intimement convaincu que « la félicité des hommes est mêlée d'action et de contemplation », « mère de sagesse ».

Pour en faciliter la compréhension et afin d'élargir l'éventail des lecteurs intéressés (non exclusivement des experts d'histoire de la pensée juridique et politique, mais aussi des passionnés de littérature, de philosophie, de théologie, d'éthique, des institutions, d'histoire générale et d'autres disciplines), nous nous sommes engagés dans une enquête au cœur de la souveraineté, dans la perspective bodinienne, qui se concrétise dans le rapport du commandement à l'obéissance (ch. II : *Imperium* dans tous ses états). Toujours dans le respect d'une « introduction » au sens littéral du mot, nous essayons d'évaluer les critiques positives et négatives dont le traité a été l'objet pendant des siècles (ch. III). Dans le même respect, une autre enquête propre au livre II et encore plus centrale dans le système juridico-politique de Bodin, vise à éclairer les différences entre despotisme et tyrannie, fondamentales aussi pour légitimer la résistance

des sujets et des citoyens même à l'égard du souverain proprement dit (ch. IV : la leçon de Bodin). Une telle étude offre aussi l'occasion d'évaluer l'opinion de l'auteur sur la légitimité discutable des guerres civiles, dites « de religion », qui font rage à son époque.

L'introduction est donc moins proportionnelle au nombre de pages de ce Livre II qu'à notre engagement dans l'étude des sujets les plus problématiques selon lui et selon nous.

*Nous tenons à renouveler nos remerciements à certaines personnes qui nous ont aidé par leurs suggestions, leurs corrections et leurs encouragements, à commencer par Christiane Dufour, Catherine Santschi et Mark Greengrass, à qui s'ajoutent Merio Scattola, Jean-Claude Mühlthaler et Olivier de Frouville, et encore un jeune chercheur, Kevin Bovier, qui enrichissent la liste de nos collaborateurs (cf. les Remerciements dans notre Introduction à l'édition du Livre I, p. 21-23). Un remerciement tout particulier au professeur Yves Charles Zarka qui a offert sa Préface.*